

**FEDERATION NATIONALE DES SOCIETES COOPERATIVES
D'HABITATIONS A LOYER MODERE**

Association loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 14, rue Lord Byron-75008 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 147 63 67 00

Fax : +33 (0)147 63 69 00

www.rsmfrance.fr

FEDERATION NATIONALE DES SOCIETES COOPERATIVES D 'HABITATIONS A LOYER MODERE

Association loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 14, rue Lord Byron-75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION NATIONALE DES SOCIETES COOPERATIVES D'HABITATIONS A LOYER MODERE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juin 2022 date de notre nomination à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le Rapport Financier du Conseil Fédéral et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil Fédéral.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

– il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 30 mai 2023

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Signé électroniquement le 30/05/2023 par
Hélène Kermorgant



Hélène KERMORGANT

Associée

Société : Fédération des COOP
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- Bilan Actif -

(Euros)	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Immobilisations incorporelles	372 798	212 034	160 763	281 660
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	372 798	212 034	160 763	281 660
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles	116 350	101 429	14 921	14 704
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	116 350	101 429	14 921	14 704
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	823 987		823 987	615 443
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>	823 987		823 987	615 443
TOTAL I	1 313 135	313 463	999 672	911 807
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	252 587	750	251 837	379 829
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	13 246		13 246	12 414
Valeurs mobilières de placement	1 609 685		1 609 685	1 580 819
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	935 497		935 497	957 057
Charges constatées d'avance	67 609		67 609	130 408
TOTAL II	2 878 625	750	2 877 875	3 060 528
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 191 759	314 213	3 877 546	3 972 335

Société : Fédération des COOP
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- Bilan Passif -

(Euros)	31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 631 837	2 527 888
Excédent ou déficit de l'exercice	106 264	103 949
<i>Total situation nette</i>	2 738 101	2 631 837
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions règlementées		
<i>Total autres fonds associatifs</i>		
TOTAL I	2 738 101	2 631 837
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Comptes de liaison		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	66 000	66 000
TOTAL III	66 000	66 000
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	392 646	511 794
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	11 007	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	669 793	762 704
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	1 073 445	1 274 498
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	3 877 546	3 972 335

Société : Fédération des COOP
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- Compte de résultat (partie 1) -

Rubriques	(Euros)	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation			
Cotisations		2 193 489	1 969 923
Ventes de biens et services		555 700	237 121
Ventes de biens			
<i>dont ventes de dons en nature :</i>			
Ventes de prestations de service		555 700	237 121
<i>dont parrainages</i>			
Produits de tiers financeurs		517 016	528 805
Concours publics et subventions d'exploitation		517 016	528 805
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
<i>Dons manuels</i>			
<i>Mécénats</i>			
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		1 820	4 850
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits		9 160	76 630
Total I		3 277 185	2 817 329
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises		2 923	
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		3 253 853	2 639 588
Aides financières		17 000	
Impôts, taxes et versements assimilés		2 925	
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		131 501	94 620
Dotations aux provisions			
Reports en fonds dédiés			
Autres charges		6 630	
Total II		3 414 832	2 734 208
Operations en commun :			
Bénéfice attribué ou perte transférée	Total III		
Perte supportée ou bénéfice transféré	Total IV		
1. Résultat d'exploitation (I - II)		(137 646)	83 120
Produits financiers :			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		908	657
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		28 866	20 072
Total V		29 773	20 729
Charges financières :			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total VI			
2. Résultat financier (V - VI)		29 773	20 729
3. Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)		(107 873)	103 849

Société : Fédération des COOP
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- Compte de résultat (Suite) -

Rubriques	(Euros)	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		214 137	100
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Total VII		214 137	100
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total VII			
4. Résultat exceptionnel (VII- VIII)		214 137	100
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
Total des produits (I + III + V+ VII)		3 521 095	2 838 157
Total des charges (II + IV + VI + IX + X)		3 414 832	2 734 208
Excédent ou déficit		106 264	103 949

Annexes

Description de l'association et faits significatifs

Objet social de l'association

La Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'HLM a pour but :

- De rechercher tous moyens propres à faciliter le développement de l'œuvre que poursuivent les Sociétés Coopératives d'HLM ;
- D'assurer la défense des intérêts particuliers et généraux des Sociétés Coopératives d'HLM
- De promouvoir une politique coopérative en faveur de l'habitat social.

Nature, périmètre des activités et moyens mis en œuvre

Les tâches permanentes de la fédération sont les suivantes :

- Etudes et publication des moyens propres à favoriser l'action du mouvement Coopératif dans le domaine de l'Habitat Social.
- L'établissement et la diffusion de la documentation relative aux sociétés Coopératives d'Hlm.
- Participation à la formation du personnel et au fonctionnement des Sociétés Coopératives d'Hlm
- A la représentation permanente des Sociétés Coopératives d'Hlm auprès des Pouvoirs Publics, négociation et conclusion d'accords avec toute organisation pouvant concourir à la réalisation de l'objet social.
- La collaboration avec les groupements, associations, institutions susceptibles de favoriser, d'animer toute action en faveur du logement.
- La concertation avec tous les mouvements coopératifs, ainsi que les partenaires du Mouvement H.L.M tant sur le plan national qu'international.
- Aux études et mise en œuvre d'actions tendant au développement commercial, financier et technique de Sociétés adhérentes.
- A l'action de prévention des difficultés financières et économiques des Sociétés adhérentes ; recherche et participation à la mise en œuvre de solutions aux situations anormales constatées, notamment dans le cadre d'administration provisoires de sociétés adhérentes.
- Constitution, administration d'outils et de moyens financiers contribuant à la sécurité et au développement des sociétés adhérentes.

D'une manière générale, ces activités seront menées en liaisons avec l'UNFOHLM.

Faits significatifs de l'exercice

La fédération s'est vue attribuer par arrêté du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires du 20 juin 2022 l'excédent de liquidation de la société coopérative de production HLM « PROCONSTRUIRE » pour un montant de 208 543,93 €, enregistré en résultat exceptionnel. Ce montant a été investi dans l'acquisition de 13 675 parts de la société COOP HLM Développement pour un montant de 208 543,75 €.

Evènements importants survenus entre la date de fin d'exercice et la date de fin d'arrêté des comptes

NEANT

Principes, règles et méthodes comptables

En tant qu'association, la Fédération des COOP applique le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ainsi que le règlement ANC n°2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général à défaut de dispositions spécifiques prévues par le règlement ANC n°2018-06.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les Immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leurs coûts d'acquisition, après réduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Agencements et installations	5 ou 10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériels informatiques	4 ans
Logiciels informatiques	3 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée et de leur valeur d'usage. Cette dernière est fondée sur la quote-part des capitaux propres de l'entreprise considérée, représentée par les titres de participation détenus.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés est déterminée selon la méthode « premier entré - premier sorti ».

Les immobilisations financières ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice

Autres provisions :

Les litiges connus par l'association ont fait l'objet d'une évaluation par la Direction à la date de clôture. Les sorties probables de ressources ont fait l'objet de provisions.

Provisions pour créances clients

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de recouvrement auxquels elles sont susceptibles d'être exposées.

Société : Fédération des COOP
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Variation des fonds propres

(Euros)	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	2 527 888	103 949			2 631 837
Excédent ou déficit de l'exercice	103 949	(103 949)	106 264		106 264
Situation nette					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total	2 631 837		106 264		2 738 101

Immobilisations

(Euros)	Valeur brute début	Augmentations	
		Réévaluations courant	Acquisitions courant
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	370 278		2 520
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	370 278		2 520
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles :			
Installations générales, agencements, aménagements divers	24 853		
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et mobilier informatique	87 401		7 552
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>	112 254		7 552
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	615 443		208 544
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<i>Total immobilisations financières</i>	615 443		208 544
TOTAL GENERAL	1 097 974		218 616

Société : Fédération des COOP
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

(Euros)	Diminutions		Valeur brute fin	Valeur d'origine
	Virements courant	Cessions courant		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			372 798	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			372 798	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers			24 853	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		3 456	91 497	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>		3 456	116 350	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			823 987	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
			823 987	
		3 456	1 313 135	

Amortissement

Immobilisations amortissable (Euros)	Montant début	Augmentations	Diminutions	Montant fin
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dev.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	88 618	123 416		212 034
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	88 618	123 416		212 034
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	24 014	180		24 194
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	73 536	7 155	3 456	77 235
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	97 549	7 335	3 456	101 429
TOTAL GENERAL	186 167	130 751	3 456	313 463

Société : Fédération des COOP
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Filiales et participations

Participations	A l'ouverture		Augmentation		Diminution		A la clôture	
	Nbre	Valeur brute (euros)	Nbre	Valeur	Nbre	Valeur	Nbre	Valeur (euros)
UNION COOPERATIVE CREDIT EQUIPEMENT	70	160					70	160
CREDIT COOPERATIF	116	1 616					116	1 616
COOP VOYAGES	1	15					1	15
HABITAT ET TERRITOIRES CONSEIL	207	3 198					207	3 198
HABITAT CREDIT	1	8					1	8
HABITAT CREDIT	360	pour mémoire					360	pour mémoire
Les COOP DEVELOPPEMENT	36 564	557 601	13 675	208 544			50 239	766 145
INSTITUT DEVELOPPEMENT DE L' ECONOMIE SOCIALE	100	15 245					100	15 245
Sté GARANTIE DE L'ACCESSION DES ORGANISMES D'HLM	3750	37 500					3750	37 500
Les COOP FINANCEMENT	1	100					1	100
TOTAUX		615 443		208 544		0,00		823 987

Valeurs mobilières de placements

(Euros)	Valeur au début de l'exercice	Variation	Valeur à la fin de l'exercice
CARDIF	1 000 000		1 000 000
CAT SMABTP	500 000		500 000
Intérêts courus	80 819	28 866	109 685
Total	1 580 819	28 866	1 609 685

Disponibilités

Banques	Montant euros
Crédit coopératif	353.921
Livret A	77.248
Livret Associatif	500.100
Livret Institutionnel	4.228
Total	935 497

Société : Fédération des COOP
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations sur les parties liées

Postes (Euros)	2022	2021
Dettes cotisation U.S.H	640.367	537 340
Dettes Fournisseurs U.S.H.	249.800	266.731
Dettes Fournisseurs Offices	9.421	867
Total dettes	899 588	804 938
Créances AGFP		11 788
Dettes SDHC		5 000
Créance ARECOOP	101 954	98 298
Total créances II	101 954	115 086

Provisions

Nature des provisions (Euros)	Montant A l'ouverture	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la clôture
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts	66 000					66 000
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>	66 000					66 000
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	66 000					66 000
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	1 820	750			1 820	750
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 820	750			1 820	750
TOTAL GENERAL	67 820	750			1 820	66 750
Dont dotations et reprises d'exploitation		750			1 820	
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						

Société : Fédération des COOP
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES (Euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	2021
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
<i>Total actif immobilisé</i>				
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	252 587	252 587		381 649
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	13 246	13 246		10 800
<i>Total actif circulant</i>	265 833	265 833		392 449
Charges constatées d'avance	67 609	67 609		130 408
TOTAL DES CREANCES	333 442	333 442		522 857
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	2021
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum					
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	392 646	392 646			511 794
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfiques					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	11 007	11 007			8 147
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)	640 367	640 367			537 340
Autres dettes	29 426	29 426			225 363
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	1 073 445	1 073 445			1 282 645
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

Evolution des cotisations des Coopératives HLM

Année	Nombre	Montant	Evolution
2015	167	1 036 641,20	2,96%
2016	170	1 256 992,03	21,26%
2017	172	1 480 456,11	17,78%
2018	169	1 574 285,07	6,34%
2019	165	1 832 379,17	16,39%
2020	159	1 856 715,66	1,33%
2021	163	1 969 923,49	6,10%
2022	170	2 193 489,14	11,35%

Les chiffres ci-dessus correspondent aux cotisations enregistrées chaque année, comprenant une éventuelle régularisation sur exercice antérieur.

Autres informations

Rémunération des dirigeants :

Aucune rémunération n'est versée au titre de l'exercice de ces mandats, hormis le remboursement à l'euro l'euro et sur justificatifs des frais de déplacement aux comités fédéraux et aux bureaux.

Imposition à l'IS :

La Fédération des COOP n'est pas assujettie à l'IS. à l'exception des intérêts financiers découlant des produits de placement. Qui sont enregistrés en autres impôts et taxes.

Honoraires des Commissaires aux Comptes :

Ils s'élèvent à 10 080 € TTC au titre du contrôle légal des comptes.